

Re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation



Formation continue adossée

Lieu

L'Institut Agro - Pôle Tropiques et Méditerranée
[1101 Av. Agropolis, 34090 Montpellier](https://www.institut-agro-montpellier.fr/1101-Av.-Agropolis-34090-Montpellier)

Public

Salariés ou demandeurs d'emploi
Professionnels engagés dans des actions de développement agricole et rural, cadres de collectivités territoriales et de services déconcentrés de l'État, experts de bureaux d'études

Responsable pédagogique

Stéphane Fournier et Ronan Le Velly

Lien web

<https://www.institut-agro-montpellier.fr/formations/formation-tout-au-long-de-la-vie/recherche-d-une-formation-continue/re-territorialisation-agriculture-alimentation>

Certification

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.

Contact

Pôle formation continue courte

E-mail : safco-formations-courtes@institut-agro.fr Tél : 04 99 61 30 27

Adresse : L'Institut Agro Montpellier – 2 place Pierre Viala Campus La Gaillarde
34 000 MONTPELLIER

SIRET : 130 026 222 00013

Renforcez votre capacité à analyser les dynamiques de re-territorialisation des systèmes agricoles et alimentaires. Explorez les actions possibles, maîtrisez les contextes institutionnels et comprenez les processus d'action collective pour une évaluation éclairée des bénéfices et des limites de ces initiatives territoriales.



Objectifs

Ce module vise à :

- ☐ Analyser les processus de re-territorialisation des systèmes agricoles et alimentaires.

A la fin de ce module, les participants auront une vision étendue des actions possibles en matière de re-territorialisation ; ils seront capables de connaître les contextes institutionnels et de comprendre les processus d'action collective qui constituent les initiatives ; et ils pourront porter un regard éclairé sur leurs bénéfices et leurs limites.

Contenu et programme

Ce module est structuré autour de deux thématiques complémentaires, celle de la re-territorialisation des systèmes de production agricoles et agroalimentaires, et celle de la relocalisation des circuits de commercialisation et d'approvisionnement alimentaire.

- **La première** met l'accent sur les actions collectives, impliquant les acteurs du territoire, dans le but de mobiliser, construire, développer et valoriser des ressources territoriales spécifiques. La re-territorialisation est ici entendue comme la (ré)activation des relations entre acteurs du territoire. Pour rendre compte de ces démarches, plusieurs concepts, issus principalement de l'économie géographique et de l'économie du territoire (ou des proximités), seront mobilisés (clusters, systèmes productifs localisés, SYAL...). L'accent sera mis sur les outils et méthodes utilisés pour susciter / renforcer cette forme de re-territorialisation (indications géographiques protégées, projets alimentaires territoriaux, pôles agroalimentaires).
- **La seconde** revient sur le développement des circuits courts de proximité. Elle en questionne tout d'abord la pertinence, à travers une analyse des controverses portant sur les effets économiques, sociaux et environnementaux de la relocalisation des systèmes alimentaires. Des enseignements sont également proposés sur la diversité des circuits courts de proximité et sur les politiques publiques menées en leur faveur. Enfin, l'accent est mis sur le « comment », sur les conditions organisationnelles variées de la relocalisation alimentaire. Dans cette perspective, le cas de l'approvisionnement local de la restauration collective, et celui des « systèmes alimentaires du milieu », hybrides entre circuits courts et circuits longs, sont traités de façon approfondie.

Modalités pédagogiques

Langues d'enseignement : français

Le module s'appuie sur une diversité de méthodes pédagogiques : apports théoriques, travaux de groupes, visites, interventions de professionnels.

Conditions d'admission

La fiche de candidature est à télécharger et à envoyer à ipad@supagro.fr

À noter

Une formation en présentiel avec les étudiants du Mastère Spécialisé® « Innovations et Politiques pour une Alimentation Durable » (IPAD).

Dernière mise à jour - le 8 juillet 2026